AR Prefecture
017-211702477-20221010-DCM202210048-DE
Reçu le 14/10/2022
Publié le 14/10/2022

N

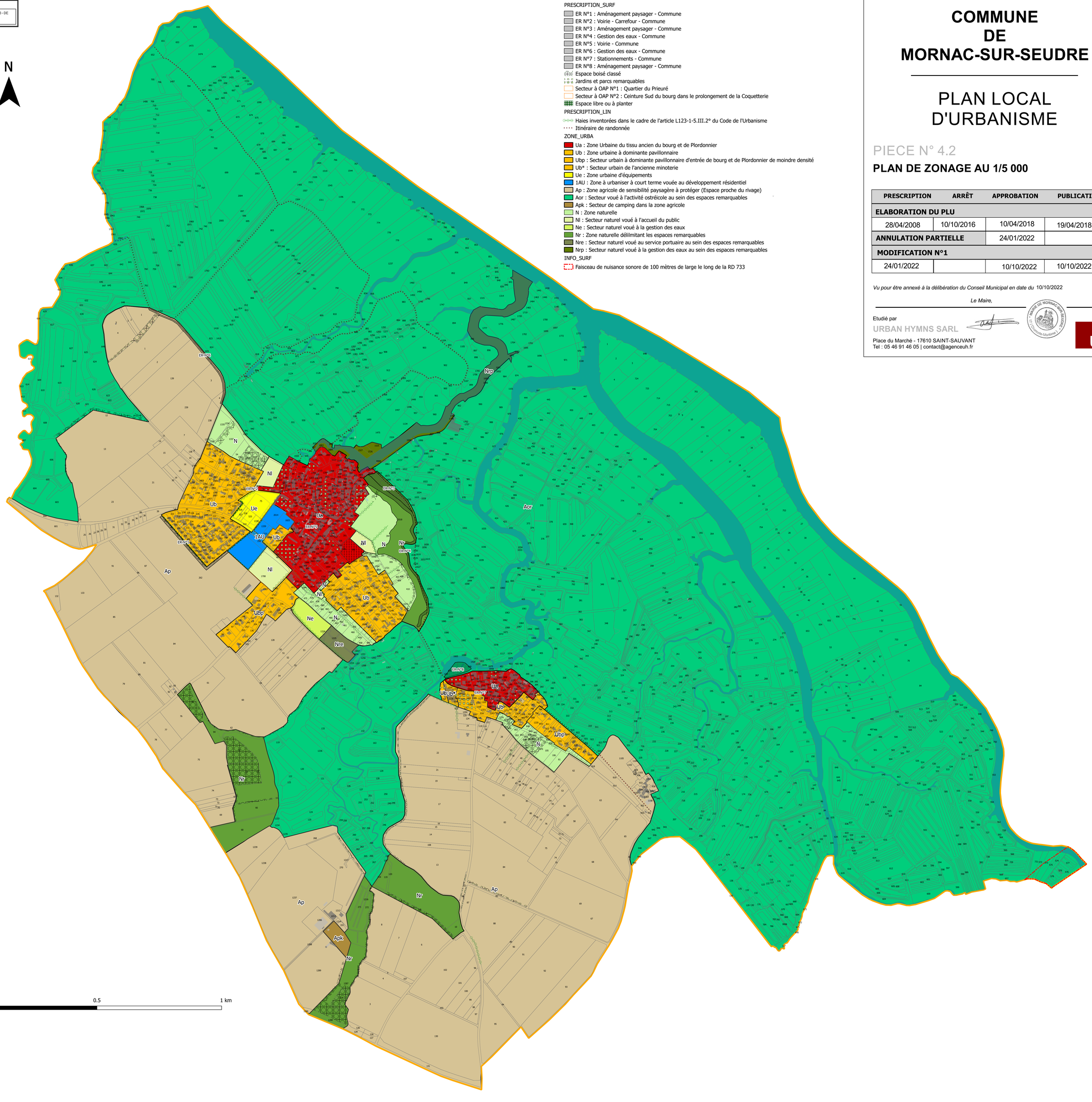

0 0.5 1 km

Légende

PRESCRIPTION_SURF

- ER N°1 : Aménagement paysager - Commune
- ER N°2 : Voirie - Carrefour - Commune
- ER N°3 : Aménagement paysager - Commune
- ER N°4 : Gestion des eaux - Commune
- ER N°5 : Voirie - Commune
- ER N°6 : Gestion des eaux - Commune
- ER N°7 : Stationnements - Commune
- ER N°8 : Aménagement paysager - Commune
- Espace boisé classé
- Jardins et parcs remarquables
- Secteur à OAP N°1 : Quartier du Prieuré
- Secteur à OAP N°2 : Ceinture Sud du bourg dans le prolongement de la Coquetterie
- Espace libre ou à planter

PRESCRIPTION_LIN

- Haies inventorées dans le cadre de l'article L123-1-5.III.2° du Code de l'Urbanisme
- Itinéraire de randonnée

ZONE_URBA

- Ua : Zone Urbaine du tissu ancien du bourg et de Plordonnier
- Ub : Zone urbaine à dominante pavillonnaire
- Ubp : Secteur urbain à dominante pavillonnaire d'entrée de bourg et de Plordonnier de moindre densité
- Ub* : Secteur urbain de l'ancienne minoterie
- Ue : Zone urbaine d'équipements
- 1AU : Zone à urbaniser à court terme vouée au développement résidentiel
- Ap : Zone agricole de sensibilité paysagère à protéger (Espace proche du rivage)
- Aor : Secteur voué à l'activité ostréicole au sein des espaces remarquables
- Apk : Secteur de camping dans la zone agricole
- N : Zone naturelle
- Nl : Secteur naturel voué à l'accueil du public
- Ne : Secteur naturel voué à la gestion des eaux
- Nr : Zone naturelle délilmitant les espaces remarquables
- Nre : Secteur naturel voué au service portuaire au sein des espaces remarquables
- Nrp : Secteur naturel voué à la gestion des eaux au sein des espaces remarquables

INFO_SURF

- Faisceau de nuisance sonore de 100 mètres de large le long de la RD 733

COMMUNE DE MORNAC-SUR-SEUDRE

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N° 4.2

PLAN DE ZONAGE AU 1/5 000

PRESCRIPTION	ARRÊT	APPROBATION	PUBLICATION
ELABORATION DU PLU			
28/04/2008	10/10/2016	10/04/2018	19/04/2018
ANNULATION PARTIELLE		24/01/2022	
MODIFICATION N°1			
24/01/2022		10/10/2022	10/10/2022

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 10/10/2022

Le Maire,

MAIRIE DE MORNAC-SUR-SEUDRE (Charente-Maritime)

Etudié par
URBAN HYMNS SARL
Place du Marché - 17610 SAINT-SAUVANT
Tel : 05 46 91 46 05 | contact@agenceuh.fr